

Biodiversité

Plan Forêt / Filière Forêt-Bois

Objectifs :

- Doubler la surface boisée de la région d'ici 2040 afin de retrouver ses multiples services (cadre de vie, eau et air pur, biodiversité, loisir et culture) ;
- développer la filière locale de production et de transformation du bois matériau et énergie.

Avec 8% de surface boisée, la Nord-Pas de Calais est la dernière région forestière française (moyenne de 30%). C'est pourquoi en 2009, le Conseil régional a adopté à l'unanimité sur proposition d'EELV le Plan forêt régional qui vise à doubler le boisement régional d'ici 2040. Avec une Surface Agricole Utile de 72%, 15% de zones urbaines et 13% de milieux naturels dont la forêt, la concrétisation de ce plan ne se fait pas sans tension notamment de certains syndicats agricoles... Mais cela évolue.

Paradoxalement, la filière forêt/bois régionale avec ses 28 000 emplois se positionne au 6ème rang national alors que plus de 80% de son bois est exporté majoritairement vers l'Asie. Pour relocaliser toute la filière, depuis 2009 un contrat de filière forêt/bois mené avec les professionnels est soutenu par le Conseil régional.



Chiffres Clés

- 90 750 ha de surface boisée en NPDC,
- + 1000 emplois de 2009 à 2013 (filiale forêt bois),
- 28 000 emplois dans la filière forêt bois régionale,
- 15 000 entreprises,
- 350 000 mètres cube de bois récoltés en région

5,9 Million d'euros mobilisés par la Région en 2013 pour le Plan forêt et la filière forêt/bois

Dans les faits

Le Plan forêt s'inscrit totalement dans la stratégie régionale pour la biodiversité et constitue un élément structurant du schéma régional de Trame Verte et Bleue. Il contribue également au Plan climat régional (puits de carbone) notamment dans son volet adaptation du territoire (lutte contre l'érosion, les inondations...). Le Plan forêt concerne tous les habitants du Nord-Pas de Calais, c'est pourquoi la Région mène depuis 2012 un festival durant 10 jours où plus de 150 manifestations sont organisées par les acteurs locaux. Sous toutes les formes de boisement : forêt, corridor boisé, agroforesterie, haie, alignement boisé...

En milieu rural comme urbain, le Conseil régional soutient en ingénierie et en investissement jusqu'à 80%

du coût via des Appels à projets : des corridors boisés, des boisements en milieu urbain, des premiers boisements et de l'agroforesterie sur terres agricoles... Mais aussi sur des projets directs de haies, d'alignements d'arbres, etc. Les objectifs de boisement sont partagés dans le Schéma Régional Climat Air Energie en prévoyant à minima 850 ha boisés par an.

La Plate Forme ARBRE – Assistance Régionale au Boisement et à la Reforestation – créée en 2013 a pour but de regrouper les compétences de grands gestionnaires de milieux boisés pour accompagner la création et la gestion écologique de boisements dans la région.



Plan forêt / Filière Forêt-Bois

Le **contrat de filière forêt/bois** a pour objectif de structurer la filière de l'arbre jusqu'à la première et deuxième transformations en utilisant nos bois locaux et en soutenant l'emploi local. Connaître, Améliorer, Accompagner, Développer et Innover en sont les 5 axes pour qualifier la forêt et les bois, structurer la filière, développer les formations, les recherches, les expérimentations et dynamiser la filière.

Résultats :

Plan forêt (période 2009/2013) :

286 ha de corridors boisés,
79 ha d'agroforesterie,
28 ha de boisement de terres agricoles
Ces chiffres sont en augmentation annuelle constante.

Contrat de filière forêt/bois :

Innovation techniques : Aboutage du peuplier comme matériau de construction en structure longue portée dans la salle Grémaux à Lézennes. Traitement thermique du hêtre pour un usage en construction notamment en menuiserie sans traitement chimique.

Innovation constructive :

Maison du bois – Pays de 7 vallées,
Tribunes et vestiaires – commune d'Etaples,
Centre de Petite Enfance – Communes de Courcelles les Lens ,
Bâtiment industriel peuplier abouté – Sci Chênelet Habitat à Audruicq,
Deux bâtiments agricoles : une stabulation dans une exploitation laitière en agriculture biologique à Brunembert et un poulailler à Licques...

Par exemple : les travaux de recherche pour caractériser les qualités mécaniques de nos bois locaux (aboutage du peuplier, traitement thermique du hêtre), la construction de bâtiment de référence 100% bois régional pour l'agriculture ou l'accueil du public, ou la mise en place du Certificat de Spécialisation taille et soins des arbres.



Éléments d'évaluation :

- Le nombre d'hectares boisés selon les types (corridors, haies...),
- Le nombre de constructions en bois locaux,
- Le volume annuel de bois régional valorisé en région,
- Le nombre d'emplois dans la filière.

Points de vigilance, perspectives

Vigilance aux lobbys agricoles intensivistes : nous sommes sur un rééquilibrage territorial de la forêt qui contribue au développement de la filière, à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique qui trouve régulièrement l'opposition de ceux qui soit disant veulent nourrir toute la planète.

Arithmétiquement en doublant la surface forestière, on pourrait doubler la filière forêt bois pour atteindre 56 000 emplois soit plus que la filière automobile régionale !

Pour en savoir plus...

Emmanuel Cau, Vice-Président Aménagement du territoire, Environnement et Plan climat
au Conseil régional - emmanuel.cau@nordpasdecals.fr

Cyrille Pradal, assistant d'Emmanuel Cau
cyrille.pradal@nordpasdecals.fr / 03.28.82.56.07